



WANDIGNIES - HAMAGE

Sommaire

- P 2**
Agenda Juillet/Août/Sept.
- P 3**
Le mot du Maire
- P 4**
Extraits du
compte-rendu
du 26/05/2020
- P 7**
Résultats élections
Municipales
- P 8**
Remerciements
- P 9**
ALSH
- P 12**
Informations
- P 13**
Accueil de Loisirs
les ch'tibouts
- P 14**
Accueil de Loisirs
les ch'tibouts
- P 15**
Association LDW
- P 16**
Association LDW
- P 17**
Nature Sciences
et Nous
- P 18**
Informations
- P 19**
Travaux
- P 20**
Informations locales
- P 21**
Informations locales
- P 22**
Informations
- P 23**
Etat civil

Wandinamageois et Wandinamageoises



Le journal des
Wandinamageois

N° 32
Juillet/Août/Sept
2020

Agenda

JUILLET

M 1	Thierry	
J 2	Martinien	Ramassage ordures ménagères
V 3	Thomas	27
S 4	Florent	
D 5	Antoine	
L 6	Mariette	Déchets recyclables et verre Déchets verts
M 7	Raoul	28
M 8	Thibault	
J 9	Amandine	Ramassage ordures ménagères
V 10	Ulrich	
S 11	Benoît	
D 12	Olivier	
L 13	Henri, Joël	Déchets verts
M 14	FÊTE NATIONALE	RDV à 11h devant la Mairie
M 15	Donald	
J 16	N.D. du Mt-Carmel	Ramassage ordures ménagères
V 17	Charlotte	29
S 18	Frédéric	
D 19	Arsène	
L 20	Marina	Déchets recyclables et verre Déchets verts
M 21	Victor	30
M 22	Marie-Mad.	
J 23	Brigitte	Ramassage ordures ménagères
V 24	Christine	
S 25	Jacques	
D 26	Anne, Joachim	
L 27	Nathalie	Déchets verts - Début ALSH
M 28	Samson	31
M 29	Marthe	
J 30	Juliette	Ramassage ordures ménagères
V 31	Ignace de L.	

AOÛT

S 1	Alphonse	
D 2	Julien, Eymard	
L 3	Lydie	Déchets recyclables et verre Déchets verts
M 4	J.M. Vianney	
M 5	Abel	Ramassage ordures ménagères
J 6	Transfiguration	32
V 7	Gaëtan	
S 8	Dominique	
D 9	Amour	
L 10	Laurent	Déchets verts
M 11	Claire	
M 12	Clarisse	33
J 13	Hippolyte	Ramassage ordures ménagères
V 14	Evrard	
S 15	ASSOMPTION	
D 16	Armel	
L 17	Hyacinthe	Déchets recyclables et verre Déchets verts
M 18	Hélène	34
M 19	Jean-Eudes	
J 20	Bernard	Ramassage ordures ménagères
V 21	Christophe	Fin ALSH
S 22	Fabrice	
D 23	Rose de L.	Amis du Vivier - Pêche Américaine
L 24	Barthélemy	Déchets verts
M 25	Louis	
M 26	Natacha	
J 27	Monique	Ramassage ordures ménagères
V 28	Augustin	35
S 29	Sabine	
D 30	Fiacre	
L 31	Aristide	Déchets recyclables et verre Déchets verts

SEPTEMBRE

M 1	Gilles	36
M 2	Ingrid	
J 3	Grégoire	Ramassage ordures ménagères
V 4	Rosalie	
S 5	Raïssa	
D 6	Bertrand	
L 7	Reine	Déchets verts
M 8	Adrien	37
M 9	Alain	
J 10	Inès	Ramassage ordures ménagères
V 11	Adelphe	
S 12	Apollinaire	
D 13	Aimé	
L 14	La Ste Croix	Déchets recyclables et verre Déchets verts
M 15	Roland	38
M 16	Edith	
J 17	Renaud	Ramassage ordures ménagères
V 18	Nadège	
S 19	Emilie	
D 20	Davy	
L 21	Matthieu	Déchets verts
M 22	AUTOMNE	39
M 23	Constant	
J 24	Thèle	Ramassage ordures ménagères
V 25	Hermann	
S 26	Côme, Damien	
D 27	Vincent de Paul	
L 28	Venceslas	Déchets recyclables et verre Déchets verts
M 29	Michel	
M 30	Jérôme	

VACANCES SCOLAIRES :

ZONE A BESANÇON, BORDEAUX, CLERMONT-FERRAND, DIJON, GRENOBLE, LIMOGES, LYON, POITIERS. **ZONE B** AIX-MARSEILLE, AMIENS, CAEN, LILLE, NANCY-METZ, NANTES, NICE, ORLÉANS-TOURS, REIMS, ROUEN, STRASBOURG.
ZONE C CRÉTEIL, MONTPELLIER, PARIS, TOULOUSE, VERSAILLES.



Le mot du Maire



Mesdames,
Messieurs,
chers Wandinamageois,

Depuis mars dernier, notre façon de vivre a quelque peu changé. En effet, la crise sanitaire nous a tous contraints à des comportements qui ont plus ou moins modifié nos habitudes. Les « gestes barrières » font et feront sans doute partie de notre vie tant que la pandémie ne sera pas enrayée. Ces désagréments ont quelque peu bouleversé le fonctionnement de notre collectivité, et petit à petit, nous reprenons tous nos habitudes, mais il nous faut encore rester très vigilants.

Permettez-moi, dans un premier temps, de remercier toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance en votant pour la liste « Wandinamageois, l'avenir avec nous » que j'ai eu l'honneur de conduire le 15 mars 2020.

En nous accordant leur suffrage de façon encore plus importante lors de ce dernier scrutin, les électeurs de la commune, approuvant, par la même occasion, le programme que nous leur avons soumis lors de la campagne électorale, ont une nouvelle fois fait pencher la balance de notre côté. Cela permettra ainsi à l'équipe municipale composée de personnes expérimentées, et renforcée par l'arrivée de colistiers particulièrement motivés, de poursuivre et d'améliorer les actions menées au cours du mandat précédent, de finaliser les projets en cours et de se lancer dans de nouvelles réalisations pour le bien-être des administrés ; et ce, d'autant plus que le bilan précédent est plutôt positif.

Une première tâche a déjà été accomplie. Par l'élection, **à l'unanimité**, du maire et des adjoints, nous venons de constituer le bureau ; nous avons également eu l'occasion de nous répartir dans les différentes commissions dont le rôle ne peut être négligé.

Il s'agit maintenant de nous accorder pour rendre Wandignies-Hamage, petit village du Parc Naturel Régional, encore plus attrayant et veiller au bien-être de ses habitants.

Par la même occasion, je souhaiterais, au nom de l'équipe municipale, remercier les 17 bénévoles qui ont spontanément répondu à l'appel à solidarité en confectionnant plus de 3000 masques réutilisables. J'aurais souhaité les mettre à l'honneur d'une autre façon, mais les conditions étaient telles que les rassemblements étaient interdits.

C'est l'été, bientôt les vacances, tout le monde a envie de bouger mais nous ne sommes pas définitivement débarrassés de ce virus.

Continuons à respecter les « gestes barrières ».

Votre maire
Jean-Michel SIECZKAREK



Extraits du compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Année 2020 - Séance n°1 - Du Vendredi 28 Mai 2020

Mr Bernard Dujardin, doyen d'âge, ouvre la séance de délibération du conseil municipal et procède à l'appel des conseillers.

Étaient présents :

M. Jean Michel SIECZKAREK - M^{me} Marcelle BRASSART - M. Marc PILLOT - M^{me} Nathalie BRIQUET - M. Jean Michel KAZMIERCZAK - M^{me} Séverine MANCHE - M. Grégory DELASSUS - M^{me} Françoise LESUR - M. Erich FRISON - M^{me} Christine BRUYERE - M. Didier FLEURQUIN - M^{me} Delphine VERDIERE - M. Martial HURLISIS - M. Bernard DUJARDIN

Secrétaire communal :

M. Pierre POTELLE

Absents :

Absents excusés :

M^{me} Valérie CONSIL donne pouvoir à M. Martial Hurlisis
M. Bernard Dujardin déclare les conseillers installés dans leur fonction.

Points soumis à délibération :

- 1. Désignation du secrétaire de séance**
- 2. Election du maire**
- 3. Détermination du nombre d'adjoints**
- 4. Election des adjoints au Maire**
- 5. Délégations consenties au Maire par le conseil municipal**

1. Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, Mr Jean Michel Kazmierczak est désigné secrétaire de séance.

2. Election du maire

La présidence a été accordée à Mr Bernard Dujardin, doyen d'âge.

M. Bernard Dujardin rappelle à l'assistance que le maire et les adjoints sont élus par les conseillers municipaux élus, au scrutin secret avec passage à l'isoloir.

Deux assesseurs sont désignés : Mme Delphine Verdière et M. Marc Pillot.

M. Bernard Dujardin demande au(x) candidat(s) à la fonction de maire de se désigner.

Un candidat se présente pour le à la fonction de maire : M. Jean Michel Siczekarek

A l'unanimité, M. Jean Michel SIECZKAREK est élu Maire.

3. Détermination du nombre d'adjoints

Les différents projets en cours et ceux proposés lors de la campagne électorale nécessitant un investissement en temps et en personne très important, Mr le Maire propose de fixer le nombre d'adjoints à 4 et que le vote se fasse à main levée.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte de fixer le nombre d'adjoints à quatre.

4. Election des adjoints au maire

Les adjoints au maire sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, avec une obligation de parité.

Une seule liste de candidats s'est déclarée :

M^{me} Marcelle Brassart, M. Marc Pillot, M^{me} Nathalie Briquet, M. Jean Michel Kazmierczak.

A l'unanimité, sont élus :

Marcelle Brassart 1^{ère} adjointe au Maire

Marc PILLOT 2^{ème} adjoint au Maire

Nathalie BRIQUET 3^{ème} adjoint au maire.

Jean Michel KAZMIERCZAK 4^{ème} adjoint au Maire

M. le Maire donne ensuite lecture de la charte de l'élu local, en application de l'article L.2121-7 3^{ème} alinéa du CGCT.

Charte de l'élu local

« 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

« 2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

« 3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

« 4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

« 5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

« 6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

« 7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. ».

5. Délégations consenties au Maire par le conseil municipal

Les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences. Le but de ces délégations est d'accélérer la prise de décision des communes et d'éviter de convoquer le conseil municipal sur chaque demande.

Sachant que certaines des délégations ne seront peut-être jamais appliquées, il a été préférable de lister l'ensemble de ces délégations, afin d'éviter d'y revenir ultérieurement.



Extraits du compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Dans le souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, M. le Maire demande au Conseil municipal, de lui confier, pour la durée du présent mandat, les délégations suivantes :

1 - Arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales (ex : changer l'affectation d'un bien communal /bornage)

La 2 étant inutile et inapplicable dans notre commune, elle a été annulée.

3 - Procéder, dans les limites fixées à 250 000 €, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change, ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L 1618-2 et au (a) de l'article L 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c) de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires

Les délégations consenties en application du présent article prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du conseil municipal.

4 - Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget

5 - Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

6 - Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre afférentes

7 - Créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux

8 - Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières

9 - Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges

10 - Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros

11 - Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts

12 - Fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la

commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes

13 - Décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement

14 - Fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme

15 - Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, et déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien dans les conditions fixées par délibération en date du 8 avril 2015. (le cas échéant : déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L 213-3 de ce même code)

16 - Intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle et portant sur tous les domaines et juridictions dans lesquelles la commune peut être amenée en justice

17 - Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux, dans la limite fixée à 10 000 €

18 - Donner, en application de l'article L 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local (EPFL)

19 - Signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L 332-11-2 du même code, dans sa rédaction antérieure à la loi n°2014-1655 du 29 décembre 2014 de finances rectificative pour 2014, précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux

20 - Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal (150 000 €)
Les 21, 22, 23 ont été retirées

24- Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.
Les 25, 26, 27, 28 et 29 ont également été retirées

A l'unanimité, le conseil municipal accepte de consentir à Mr le Maire, l'ensemble des délégations citées auparavant. Mr le Maire remercie le conseil municipal et procède à la remise des écharpes.



Extraits du compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Allocution de M. le Maire :

Mesdames, Messieurs,

Les électeurs de la commune nous ont récemment accordé leur confiance, approuvant, par la même occasion, le programme que nous leur avons soumis lors de la campagne électorale.

Une première tâche a été accomplie; par l'élection du maire et des adjoints, nous venons de constituer le bureau ; nous aurons prochainement l'occasion de nous répartir dans les différentes commissions dont le rôle ne peut être négligé.

Je voudrais tout d'abord vous remercier de la confiance vous m'avez témoignée en m'élisant à la présidence de cette assemblée.

Assisté de mes adjoints, je m'efforcerai de conduire les débats avec le souci d'entendre les uns et les autres, sans ignorer les conseillers minoritaires qui peuvent user de leur droit d'expression lors des réunions, mais aussi dans toutes les démarches faites au nom de la commune.

En tout état de cause, quelle que soit notre conviction, le seul souci qui doit nous animer, c'est le développement de la commune et le bien-être de ses habitants.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire a levé la séance à 20h43.

Le Maire
Jean Michel SIECZKAREK

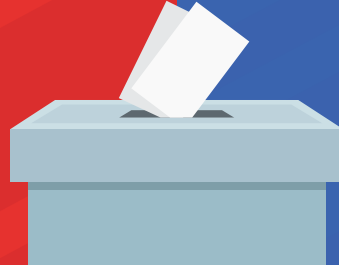


Soyez vigilants !

Un nid de frelons asiatiques a été repéré sur la commune, cette espèce est très intrusive, si vous en voyez, contacter la mairie.



Résultats élections Municipales 2020 du 15 Mars 2020



★ ★ ★ = ELECTIONS = ★ ★ ★
★ ★ ★ MUNICIPALLES ★ ★ ★

★ JEAN MICHEL SIECZKAREK ★

336



WANDINAMAGEOIS, L'AVENIR AVEC NOUS

★ MARTIAL HURLISIS ★

238



BIEN VIVRE ET BOUGER À WANDIGNIES-HAMAGE



VOTE



INSCRITS	928
ABSTENTIONS	337
VOTANTS	591
EXPRIMÉS	574
BLANCS/NULS	7/10

Merci



En tant que référente pour l'action
UN HABITANT, UN MASQUE,

Je tiens à remercier tous les bénévoles :
Patrick, Marie-Madeleine, Aurore, Lise, Claire,
Marie-Hélène, Anita, Martine, Anne-Marie, Sylviane,
Patricia, Adélaïde, Corinne, Chantal, Maryse,
Béatrice et Delphine.

Ainsi que toutes les personnes pour leurs dons.
A notre maire, Monsieur SIECZKAREK, de m'avoir fait
confiance, aux adjoints, au personnel
et à la commune pour leur soutien.
A Monsieur MARTIN pour les livraisons.
L'action UN HABITANT, UN MASQUE
a été un franc succès au sein
de notre commune, nous pouvons
être fier.

Françoise



Service Enfance/Jeunesse Les accueils Périscolaires - Année 2020/2021

LA RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire s'effectue en 2 services :

- A 11h30, les maternelles rejoignent la salle du Presbytère avec Nathalie et Patricia qui les accompagnent jusqu'à 13h15
- Les enfants déjeunent de 11h45 à 12h30 puis regagnent l'école maternelle pour réaliser différentes activités (lecture, activités manuelles, jeux musicaux...) avant de retourner en classe pour 13h20.
- A 11h30, les primaires restent soit à l'école pour des activités artistiques et des petits jeux ou peuvent aller à la halle sportive Philippe Croizon pour pratiquer différentes Activités Sportives (mardi et jeudi)
- Vers 12h30, les enfants accompagnés de Nicole, Rachel, Cécile et Fabien rejoignent la salle du Presbytère afin de prendre le repas, pour un retour à l'école à 13h20.

LA GARDERIE PERISCOLAIRE (en période scolaire)

La garderie accueille les enfants le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h25 et de 16h30 à 18h30 à l'école maternelle. Elle est encadrée par Nicole, Rachel, Cécile, Nathalie

La garderie sport (primaire) se déroule le lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h (inscription auprès de Fabien, basket de salle obligatoire, les enfants sont à reprendre directement à la halle)

Les trajets des enfants du primaire le matin de l'école primaire est effectué par Bénédicte, Patricia ou Nathalie. Le trajet du soir de la primaire à la maternelle est effectué par Rachel, Cécile ou Bénédicte. Pour la garderie du soir, il est conseillé de prévoir un goûter et une petite bouteille d'eau.

L'ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS (en période scolaire)

L'accueil de loisirs se déroule tous les mercredis hors vacances scolaires du 1^{er} septembre 2020 au 6 juillet 2021 à la salle des fêtes. Fabien le directeur, Nicole, Rachel et Cécile l'équipe d'animation accueillent les enfants scolarisés de 3 à 11 ans.

Déroulement d'une journée type :

- ✓ 7h30 à 9h : garderie
- ✓ 9h à 11h45 : Temps d'activités
- ✓ 11h45 à 12h : Rangement du matériel / Départ pour la cantine / Départ des enfants ne mangeant pas à la cantine
- ✓ 12h à 13h30 : Pause déjeuner à la salle du Presbytère et retour à la salle des fêtes
- ✓ 13h30 à 14h : Accueil échelonné des enfants
- ✓ 14h à 16h : Temps d'activités
- ✓ 16h à 16h30 Goûter
- ✓ 16h30 à 17h : Départ des enfants ne fréquentant pas la garderie
- ✓ 16h30 à 18h30 : Garderie

Attention, l'accueil de loisirs étant limité à 8 enfants de moins de 6 ans et 20 enfants de 6 à 11 ans (primaire), vous comprenez que nous laissons la priorité aux parents qui travaillent.



LES ACCUEIL DE LOISIRS DURANT LES VACANCES

- L'accueil de loisirs est proposé à chaque première semaine de vacances (sauf Noël) pour les enfants de 6 à 11 ans (primaire) ainsi que durant l'été (dernière semaine de juillet et trois premières semaines d'août)
- Pour les enfants de 2 à 6 ans, un centre de loisirs a lieu en intercommunalité avec l'association « Les Ch'tibouts » basée à Rieulay. Rendez-vous sur www.chtibouts.fr pour plus de renseignements

REGLEMENT INTERIEUR

Il est à conserver et à lire avec votre enfant. Tout manquement à celui-ci entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

L'ADMINISTRATIF

Afin de simplifier l'inscription de votre enfant, une feuille unique familiale d'inscription est à remettre à la mairie ou à envoyer par mail (educateursportif.wh@gmail.com). Il est impératif de fournir une attestation d'assurance extrascolaire responsabilité civile ainsi que la fiche sanitaire de liaison. Elle sera valable toute l'année scolaire.

La signature de la feuille de renseignements fait office d'acceptation du règlement intérieur.

Dans un souci d'organisation, il vous est demandé de planifier l'inscription de votre enfant au mois par mail auprès de Fabien.

Attention n'oubliez pas de vous inscrire sur le site de réservation de la cantine et de garderie dans les délais impartis.

Pour rappel, votre tarification est attribuée en fonction de votre quotient familial de la CAF, à fournir impérativement en mairie :

Tarif 1 = Compris entre 0 et 599€
T2 = Compris entre 600 et 1499€
T3 = Supérieur à 1500€

TARIFS GARDERIE MATIN ET SOIR

En semaine, les lundis, mardis, jeudis, vendredis, de 7h à 8h25 et de 16h30 à 18h30.
ALSH PETITES VACANCES : ÉTÉ de 8h à 9h et de 17h à 18h

T1	0,90€
T2	1€
T3	1,10€

TARIFS CANTINE

En semaine, les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis ;
ALSH PETITES VACANCES ; ÉTÉ

	MATERNELLES	PRIMAIRES
T1	2,60€	3,10€
T2	2,80€	3,30€
T3	3,00€	3,50€
Repas de secours maternelles et primaires		5,00€

TARIFS ALSH MERCREDIS (hors repas)

En ½ journée* de 9h à 12h ou de 14h à 17h
A la journée** de 9h à 17h hors repas.

Les arrivées avant 9h et les départs à partir de 16h30 restent échelonnés

	½ JOURNEE*	JOURNEE**
T1	2,50€	5,00€
T2	2,70€	5,40€
T3	2,90€	5,80€
EXTERIEURS	5€	10€

TARIFS ALSH PV / ÉTÉ

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

	4 JOURS	4 JOURS EXT	5 JOURS	5 JOURS EXT
T1	12,00€	24,00€	15,00€	30,00€
T2	14,00€	28,00€	17,50€	35,00€
T3	16,00€	32,00€	20,00€	40,00€
Voyage de fin de centre pour les accompagnateurs				50,00€

Tarification





ALSH



Distribution des livres à l'école et merci à l'APE pour les calculatrices et clés USB



ALSH DE FÉVRIER

Du 17 au 21 février, 24 enfants du village (et/ ou scolarisés à l'école communale) et âgés de 6 à 11 ans ont fréquenté l'ALSH d'hiver.



Découverte de la pétéca : mélange de volley, badminton et pelote basque.

Ils étaient encadrés par Rachel et Cynthia et ont pu profiter d'une météo agréable pour participer à des grands jeux et se balader le long du canal.

Ils ont également pu bénéficier de la halle couverte afin de découvrir de nouvelles activités sportives telles que la pétéca (dont l'initiation fut orchestrée par le département du Nord) ou encore l'athlétisme !

Enfin, une sortie à la patinoire de Valenciennes a clôturé cette belle semaine...



Balade dans notre beau village



A la découverte du patin à glace !

INSCRIPTIONS POUR L'ALSH DE LA TOUSSAINT

Le Mercredi 7 Octobre 2020
de 14h à 18h
pour les habitants de la commune
et le Mercredi 14 Octobre 2020
de 14h à 18h
pour les extérieurs





Défilé du 14 juillet 2020

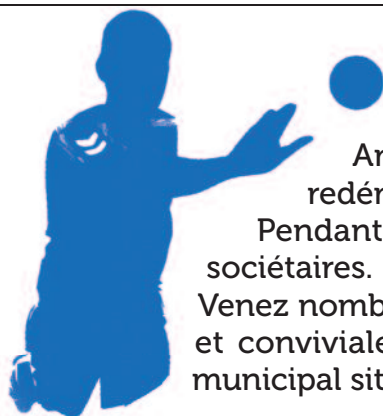
Mardi
14 JUILLET
2020



11h00 : Rassemblement général des participants devant la Mairie

11h15 : Défilé de la Mairie au Monument aux Morts, allocution, dépôt de gerbes et hymne National

Vu le contexte sanitaire actuel, il n'y aura malheureusement pas de verre de l'amitié à l'issue de la cérémonie. Les gestes barrières sont toujours d'actualité



La Boule Wandinamangeoise LBW

Amis pétanqueurs et pétanqueuses, la pleine saison 2020 va redémarrer le samedi 11 juillet jusque fin septembre 2020.

Pendant cette période, un mini-challenge sera organisé pour les sociétaires.

Venez nombreux nous rejoindre pour des rencontres de pétanque amicales et conviviales, les mardis et samedis après-midi dès 14h30 sur le terrain municipal situé place Eugène Bernard.

Le bureau directeur



LES MERCREDIS RÉCRÉACTIFS des Ch'tibouts

Accueil de Loisirs à l'École de Rieulay ENFANTS 2 à 6 ANS

RENTÉE
2020-21

DES ACTIVITÉS VARIÉES
médiathèque, jeux, lectures, jardin, goûter,
chants, yoga, et bien d'autres choses encore !

UN NOUVEAU THEME
CHAQUE MOIS
pour toujours mieux
éveiller vos enfants

DES HORAIRES
ADAPTÉS de 8h à 17h,
avec possibilité de garderie jusque 18h.

& LA
CANTINE
Renseignez-vous !

PLACE AUX DÉCOUVERTES !

Info & Réservation :

06 95 13 75 68 / alshchtibouts@gmail.com

Places limitées / Le règlement vaut réservation / Chèques-Vacances acceptés.



LES CH'TIBOUTS

Association "Les Ch'tibouts", 13 rue Suzanne Lavey - 59570 Rieulay / 09 51 23 81 12 / www.chtibtouts.fr



ATELIERS ANIMÉS PAR DES PROFESSIONNELLS

L'ACCUEIL DE LOISIRS des Ch'tibouts

École Maternelle Le Colombier à Rieulay ENFANTS 2 à 6 ANS

DU 19 AU 31
OCTOBRE
2020

DES ATELIERS & ANIMATIONS POUR TOUT LE MONDE !

les Enfants du Monde



Ateliers : Arts Créatifs, Nature, Cuisine, Peinture

Animations : Éveil musical avec Benoit,

Lectures & Comptines avec Isabelle,

Expressions corporelles avec Danse Création,

Jeux avec La Ludo, ...

Info & Réservation :

Mardi 22 et Jeudi 24 Sept. de 16h30 à 19h00 à la Ludothèque de Rieulay

Places limitées / Le règlement vaut réservation / Chèques-Vacances acceptés.

06 52 03 72 68 / 06 95 13 75 68 / contactchtibtouts@gmail.com



LES CH'TIBOUTS

Association "Les Ch'tibouts", 13 rue Suzanne Lavey - 59570 Rieulay / 09 51 23 81 12 / www.chtibtouts.fr





C'EST PAS QUE POUR LES GRANDS!



Ch'tibouts d'info

WANDIGNIES-HAMAGE
JUIL.-AOÛT-SEPT.-OCT.

Ateliers Parents / Enfants
Accueil de Loisirs
Ludothèque Fixe et Itinérante
Activités Adultes

Ateliers : contactchtibouts@gmail.com / 06 52 03 72 68 / Ludo : ludothequechtibouts@gmail.com / 06 95 24 16 97
"Les Ch'tibouts" : 59870 RIEULAY / 09 51 25 01 22 / www.chtibouts.fr / facebook : Association-les-cthi-bouts

La LUDO INFOS / PLANNING : rendez-vous sur notre site www.chtibouts.fr & notre facebook : Association-les-cthi-bouts

Bébés,
Enfants
Ados, Adultes
Seniors!

La ludothèque, vous accueille en jeux libres, en respectant le protocole sanitaire, distanciation et gestes "protecteurs", espace dédié à chaque famille, jeux choisis/nettoyés...

+ DE 600 JEUX POUR TOUS PUBLICS :
SUR PLACE OU À EMPRUNTER (à partir de 2€ seulement / 1 mois).



- Jeux et jouets d'éveil (motricité, pédagogiques, créatifs...)
- Jeux de construction, Jeux et jouets symboliques (marchande, cuisine, déguisements, voitures & circuit petit train, playmobil...)
- Jeux de société (mémoire, expression/ambiance & bluff, adresse, stratégie, coopératif, hasard...)
- Jeux traditionnels en bois (type estaminets)
- Jeux géants (type "Puissance 4", "Quatro" ...)



LES ATELIERS DE LA LUDO

Pour les + de 6 ans / pendant les vacances / de 14h à 17h
Sur inscription. 6€/adhérents ; 8€ Non adh.

Activité manuelle, Cuisine,...

Les jeudis 9, 16, 23 Juillet, et jeudi 27 Août,
& les jeudis 22 et 29 Octobre

ATELIERS ORIGAMI à RIEULAY

Les mercredis
15, 22 Juillet et 25 Août
de 15h30 à 16h30.

Et dès septembre :
Les mercredis de 14h à 16h.



PRÊTS DE JEUX à RIEULAY
à partir de 2€/jeu pour 1 mois

Infos et réservation :
An (Ludothèque) au 06 95 24 16 97
ludothequechtibouts@gmail.com

ATELIERS PARENTS ENFANTS DE 0 à 6 ans De 10h à Midi.

Sur réservation. 2,50€ : adhérent / 7€ : non-adhérent

• **Thèmes dates et lieux**
sous réserve de modification suivant les instructions et mesures Covid-19.

De 6 à 12 ans De 14h à 16h.

• **Initiation Percussions africaines**
animé par Benoît d'In'Ouie
Les mercredis 8 Juillet, 26 Août
et 21 Octobre.

Rendez-vous sur :
www.chtibouts.fr
facebook : Association-les-cthi-bouts.

Infos et réservations :
Valérie au : 06 52 03 72 68
contactchtibouts@gmail.com



Sous réserve de modification. Mises à jour & téléchargement planning sur : www.chtibouts.fr & facebook : Association-les-cthi-bouts

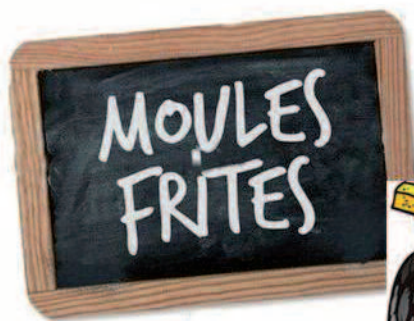
Une adhésion annuelle et familiale de 26€ est nécessaire pour participer aux activités (ACE pour les familles extérieures). Accès libre aux jeux sur place. Les enfants de - de 7 ans doivent être accompagnés. Avec le soutien de : Fondation Ronald McDonald, Marchiennes, Rieulay, Wandignies-Hamage, CAF, Cœur d'Ostrevent, Conseil Général, Conseil Régional, DDCC, REAAP.

Association loisirs et détente wandinois

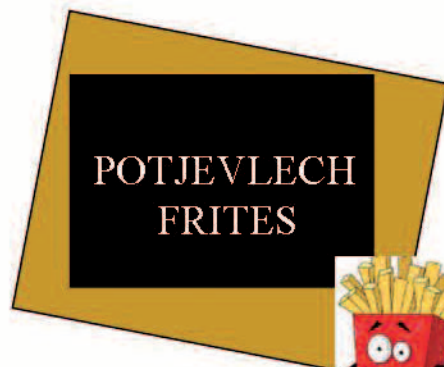
L' Association Loisirs et Détente Wandinois vous convie le
Samedi 10 Octobre 2020 à partir de 19h30 à la Salle des Fêtes

De Wandignies Hamage

SOUS CONDITIONS SANITAIRES



ou



Tarif unique

13 € avec un dessert et un café

(boisson non comprise)

Inscriptions dans la limite des places disponibles et sur validation par l'association .du mercredi 11 septembre au 30 septembre 2020. et sur bon de réservation .

Chez M Dujardin Bernard Tél: 03 27 90 43 66

192 rue Jean Muraton Wandignies Hamage

Chez M Brassart Bernard..... Tél: 03 27 90 42 69

30 Rue Jean Jaurès Wandignies Hamage

Aucune réservation ne sera prise en compte sans bon de réservation et ou sans paiement



IPNS

Wandignies Hamage

L'association Loisirs et Détente

PAIRI DAIZA



**places
limitées
à 53**

TARIF

Adhérent105 €

Non adhérent115€

Possibilité règlement plusieurs fois: acompte
de 40€ et 3 mensualités

Samedi 26 Septembre 2020

9h Départ de Wandignies Hamage

10h Visite libre PAIRI DAIZA

12h Déjeuner libre au parc

18h Départ de Païri Daïza

*19h30 à 24h00 Diner Spectacle
au Coco Grill à Isnes*

1h30 Retour à Wandignies Hamage



Inscription *jusqu'au 10/09/20*
inclus auprès de:

Bernard Brassart

03 27 90 42 69

Bernard Dujardin

03 27 90 43 66

Aucun désistement ou annulation moins de
4 jours ne sera accepté. (sauf certificat mé-



IPNS



Nature Sciences et Nous

« Développer la culture naturaliste chez les jeunes et tous ceux qui le désirent... »



NSN, c'est quoi ?

Une association qui rassemble des familles de Wandignies-Hamage et des environs.

Des **sorties familiales et conviviales** à la découverte de la nature proche et de notre patrimoine le mercredi après-midi.

Des animations au **jardin scolaire** le midi.

Des rencontres au **jardin familial** le vendredi de 16H30 à 18H00.

Un **jardin partagé** au parc en face de la mairie.

Des ateliers **éco-citoyens**.

Une **chaîne youtube**

« Ma Terre, Ma Bataille »

présentée par des adolescents motivés !



De nouveaux projets pour 2021...

Réunion d'information
le vendredi 4 septembre
19H
Préfabriqué de l'école

Venez nous rejoindre !

.....
: Nous recherchons des :
: terrains de découverte pour :
: nos sorties nature :
: (jardin au naturel, friche, :
: parc fermé....) **MERCI** :
:

Pour tout renseignement ou inscription:

nsn.association@gmail.com

<https://www.facebook.com/NatureSciencesetNous>

AVEZ-VOUS VU UNE HIRONDELLE ?



*Aidez-nous à recenser les hirondelles du village !
Vous avez des hirondelles chez vous ? Contactez-nous !
(ou déposez le tableau ci-dessous en mairie)*

MERCI

NOM Prénom Adresse	Numéro de téléphone	Nombre de nids occupés ou pas	Nombre d'adultes	Nombre de jeunes

Associations



Nouvelle Association

les fées mains de Wandignies Hamage

Art Textile, Patchwork, Dentelle, Broderie, Couture, Caneva, Crochet... Origami, Cartonnage, Scrapbooking... Diamond painting...

Les Mardis de 16h à 18h, Salle Stade de Foot
Cotisation 30 €/Année

Pour tous renseignements contacter :
Françoise 0625454829
Patrick 0683505394 - Marie-Madeleine 0628141290




Nashville Le **Nashville Country Club**

vous propose des cours les Jedis de Septembre à Juin

YEE-HAW

de 18h30 à 20h

35€ la cotisation annuelle,
1€ le cours

Salle des fêtes de Wandignies-Hamage

Un renseignement, contacter
Françoise au 06.25.45.48.29




Du Bout des Doigts

Prothésiste Ongulaire et +

Vous souhaitez renforcer ou sublimer vos ongles
UNE SOLUTION EXISTE !

► Mes domaines
**ONGLERIE
MANUCURE
BEAUTÉ DES PIEDS**



Contact Françoise
Rendez-vous au 06 25 45 48 29



NOUVEAU
Faites plaisir
autour de vous

Offrez un
CHEQUE CADEAU !

Le saviez-vous ?

Si on augmente la température dans le logement d'un degré, c'est **7%** d'augmentation sur la facture de chauffage



Votre conseillère Info Energie est joignable pour toutes questions liées à l'énergie et l'habitat (projets de travaux, énergies renouvelables, éco gestes, aides financières...) au 03 27 71 37 42 et par mail info-energie@cc-coeurdostrevent.fr.

Bloctel

On vous démarché beaucoup par téléphone pour des prestations de rénovation énergétique (chauffage, isolation, énergies renouvelables) et cela vous excède ?

Vous pouvez vous inscrire gratuitement sur le dispositif BLOCTEL, accessible ici : <http://www.bloctel.gouv.fr/>

Qu'est-ce que c'est ? Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire gratuitement afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours.

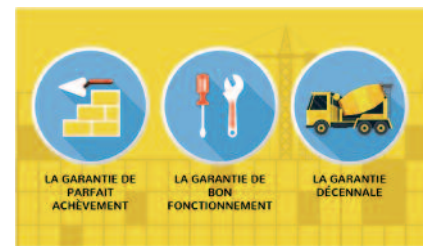


Votre conseillère Info Energie est joignable pour toutes questions liées à l'énergie et l'habitat (projets de travaux, énergies renouvelables, éco gestes, aides financières...) au **03 27 71 37 42** et par mail info-energie@cc-coeurdostrevent.fr.

Travaux terminés : quelles sont mes garanties ?

Une fois les travaux terminés, vous disposez de **3 garanties** pour vous retourner contre l'entreprise en cas de malfaçon. Ces dispositifs offrent différents délais de signalement afin d'obtenir la réparation des défauts constatés auprès du professionnel. En plus de ces garanties, vous devez obligatoirement souscrire une assurance dommages-ouvrage.

La garantie de parfait achèvement : 1 an
La garantie de bon fonctionnement : 2 ans
La garantie décennale : 10 ans



Votre conseillère Info Energie est joignable pour toutes questions liées à l'énergie et l'habitat (projets de travaux, énergies renouvelables, éco gestes, aides financières...) au **03 27 71 37 42** et par mail info-energie@cc-coeurdostrevent.fr.

La brève INFO → ÉNERGIE

Mars 2020

avec Karine ORLIK, conseillère Info → Energie de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent
03.27.71.37.42 / info-energie@cc-coeurdostrevent.fr

Réflexes à adopter en cas de démarchage abusif

Trop souvent contacté par des entreprises vous proposant un diagnostic thermique ou des travaux de rénovation énergétique ...



- Prenez le temps de la réflexion, pas de signature le jour-même !
- Sachez que les services publics ne démarchent jamais.
- Méfiez-vous des offres trop alléchantes.
- Comparez plusieurs devis pour les mêmes travaux.
- En cas de signature, pensez au délai de rétractation de 14 jours.

Le saviez-vous ?

Vous souhaitez davantage de renseignements relatifs aux aides financières ? Vous avez des questions techniques ou juridiques ? Rendez-vous sur www.faire.gouv.fr, ou contactez votre conseillère Info-Energie.



Informations locales

A VENDRE

Lit en cuivre et lit capitonné prix à débattre
Casque moto cross 20€ / Bottes moto cross 20€ taille 41
Livres divers 3€ / Vélo Bitwin 6-8 ans 20€
Peluches 3€ / Caisse Play Doh 10€
Trotinette enfant 8€ / Trotinette adulte 60€
Voiture porteur Smoby 15€
M^{me} WILLEM : 03.27.90.41.59

A VENDRE

Lit électrique 2 personnes avec matelas,
tête de lit pied de lit 200€
Plusieurs vélos à 30€ pièce
03.27.86.05.07

A VENDRE

Une télévision Philips 80 cm 50€

DACIA STEPWAY NOIRE EXPLORER D.C.I 90
Année 2017
49 000 km - 1^{ère} main
Prix : 11 000 € à débattre

Un micro-ondes 15€ /
Une machine à laver SABA 180€
Une Playstation 3 80€

M^{me} ANGILLIS
06.25.45.48.29

Elles doivent être déposées avant la fin de la 3^{ème} semaine du mois pour une parution le mois suivant.
Après 3 parutions et sauf avis contraire, elles seront systématiquement retirées.

1^{ère} parution : **Post-it vert** - 2^{ème} parution : **Post-it jaune** - 3^{ème} parution : **Post-it rouge**

Société TAILLÉ Loïc

Piégeage d'animaux sauvages et nuisibles
Régulation des espèces envahissantes
Dépigeonnages

DÉRATISATION

06.88.65.35.69

5 rue Saint Germain 59287 GUESNAIN

HORAIRES TONTE DE LA PELOUSE

- Jours ouvrables 8h30-12h et 14h30-19h30
- Samedi 9h-12h et 15h-19h
- Dimanche 10h-12h

FERMETURE ESTIVALE

DE LA BOULANGERIE LA LOUCHAVIC
DU 8 JUILLET AU 29 JUILLET 2020 INCLUS

HORAIRES D'ÉTÉ MAIRIE JUILLET - AOÛT

A partir du lundi 6 juillet
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Fermé l'après-midi
Retour des horaires normaux le lundi 31 août

DON DU SANG

Jeudi 9 juillet à Marchienne à la salle des fêtes de 10h00 à 12h30 et 14h00 à 18h00
Jeudi 13 août à Fenain dans la salle Polyvalente de 10h00 à 12h30 et 14h00 à 18h00
Jeudi 10 septembre à Pecquencourt à la salle des fêtes de 10h00 à 12h30 et 15h à 18h00
Jeudi 17 septembre à Erre à la salle des fêtes de 10h00 à 12h30 et 14h00 à 18h00



**ABONNEMENT SCOLAIRE EN LIGNE
À PARTIR DU 1^{ER} JUIN
C'EST LA LIBERTÉ,
JE M'ABONNE QUAND JE VEUX
SUR EVEOLE.COM**

**VOYAGEZ EN
ILLIMITÉ POUR
MOINS DE
10€ / MOIS
SUR TOUTES LES
LIGNES ÉVÉOLE !**

**FRAIS
DE DOSSIER
RÉDUITS
JUSQU'AU
13 JUILLET**

**RETOURNEZ-NOUS SUR
YOUTUBE.COM/EVEOLE**

**ENSEMBLE
CONTINUONS À
ADOPTER LES
GESTES BARRIÈRES
ON COMPTE SUR
VOUS !**

**COVID-19
CORONAVIRUS**

évéole l'appli | facebook.com/eveole | eveole.com

SMTD | évéole

NOS TRANSPORTS
SUIVENT LES
RECOMMANDATIONS

**LES COMPOSTEURS
sont disponibles !**

Téléchargez votre bon de commande sur www.siaved.fr

Nos Modèles

- * Composteurs 400l -15€ TTC*
pour les jardins de moins de 400m²
- * Composteurs 600l -18€ TTC*
pour les jardins de 400 à 1000m²

*Composteurs en bois, PEFC traité Autoclave 4 NF environnement, MADE IN FRANCE

Dans les 6 semaines suivant votre demande, vous pourrez retirer votre composteur lors d'un temps d'échange et d'information**. Pour tout composteur acheté, un bio-seau sera offert pour transporter vos déchets alimentaires au composteur!

**Pas de livraison à domicile

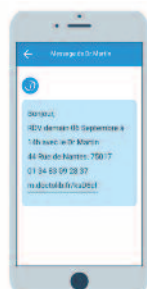
Plus d'infos en appelant gratuitement au :
N° Vert 0 800 775 537
ou par mail : prevention@siaved.fr

Communiqué de presse

Le Centre Hospitalier de Somain est désormais référencé Doctolib.

Les prises de rendez-vous pour les consultations spécialisées sont donc possibles via le site web de l'hôpital www.ch-somain.fr. Le service est simple, gratuit et accessible 24h/24 et 7j/7.

Les consultations concernées sont : chirurgie orthopédique, dermatologie, gastro-entérologie, gynécologie médicale, ORL, pneumologie, addictologie et imagerie médicale.



Vous avez la possibilité de vous procurer plus d'informations sur ces consultations en explorant notre site internet :

www.ch-somain.fr



Loue Mobil'Home Camping Mar Estang*** à Canet en Roussillon (66)

Neuf (09/2019) - 3 chambres (8 couchages) - 2 salles de bain, entièrement équipé (four, micro-ondes, lave-vaisselle, petit électroménager, climatisation). Grande terrasse ombragée, possibilité de plancha et télévision.

Saison 2020 : camping ouvert du 7 mars au 1^{er} novembre 2020

- Plage à 200 m par accès privatif sécurisé,
- Commerces et nombreuses animations dans le camping (salle de sports, pétanque, tennis, club enfants, discothèque, location vélos, etc)
- Piscines chauffées et parc aquatique (plus de détails sur www.marestang.fr)
- Nombreuses idées de sorties aux alentours (route des vins, Espagne, réserve africaine, croisières...)
- Tarifs variables selon saison

06.76.32.68.78 - vmehdi@neuf.fr



Informations locales



- **DE WEVER Abel**

Né le 17 janvier à Valenciennes
Enfant de François-Xavier DE WEVER
et Marie LAURE

- **BECART Dylan**

Né le 26 janvier à Denain
Enfant de Charles BECART
et de Mélanie VERDIERE

- **BANTEUR Sacha**

Né le 28 janvier à Villeneuve d'Ascq
Enfant de Maxime BANTEUR
et de Stéphanie CALLENS

- **WATTRELOO Simon**

Né le 7 mars 2020 à Dechy
Enfant de Jordan WATTRELOO et de Caroline BLAS

- **BRIQUET Ellie**

Née le 18 mai à Lille
Enfant de Jessy BRIQUET
et de Bernadette DE SAINT ESTEBAN

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES



- **GODZ Clémence**

Née le 27 mai à Dechy
Enfant de Yannick GODZ
et de Mélanie DURIEZ

- **FLORENTIN Noémie**

Née le 3 juin à Valenciennes
Enfant de Christian FLORENTIN
et de Dorine LOUBRY

- **BOSSUT Noémie**

Née le 4 juin à Lille
Fille de Frédéric BOSSUT
et de Kimberley PLAMONT

- **ROBERGE Amélya**

Née le 8 juin à Valenciennes
Fille de Samy ROBERGE
et de Céline PEGUET

DÉCÈS



- **BOWATER Trevor**

Décédé le 2 janvier 2020 à 77 ans

- **PENNEQUIN Charles**

Décédé le 27 mars 2020 à 71 ans

- **AVEZ Bernard**

Décédé le 25 juin 2020 à 81 ans

- **LENGLAIN Jean**

décédé le 26 juin 2020 à 62 ans



MARIAGES

- **HALLAERT David
et LEFAIRE Caroline**

Le 7 mars 2020

- **FERRAUTO Julien
et WAWRZYNIAK Corinne**

Le 30 mai 2020

- **LEROY Michel
et FROMONT Martha**

Le 20 juin 2020





HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi, mardi, jeudi : de 8 h à 12 h et 14 h à 18 h

Vendredi 8 h à 12 h et 14 h à 17 h

Mercredi de 8 h à 12 h (fermée l'après-midi)

Tél. : 03 27 90 44 08 • Fax : 03 27 91 34 22

mairie.wandignies@wanadoo.fr

Accueil : M. VANDERSTRAETEN Rémi - M. POTELLE Pierre



Votre avis nous intéresse.

Une question, une idée, une critique...



Quelques lignes pour vous exprimer :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Merci de bien vouloir nous indiquer :

votre nom : *votre prénom :*

votre adresse :

votre téléphone : *votre e-mail :*